

PHARE

Prise en charge d'une situation à évocation de harcèlement

Guide pas à pas à destination des équipes d'écoles

Le dispositif Phare combine plusieurs actions pour prévenir le harcèlement et le cyberharcèlement à l'École **10h d'apprentissages annuelles** (CP → terminale) consacrées à la prévention du harcèlement et au développement des compétences psychosociales des élèves, et une sensibilisation des familles et des personnels.

→ [Politique de lutte contre le harcèlement à l'École \(education.gouv.fr\)](https://www.education.gouv.fr/politique-de-lutte-contre-le-harcèlement-a-l-école)

1^{er} temps fort de l'année : La journée Non au Harcèlement : premier jeudi qui suit les vacances d'automne.



Ressources circo (digiopad)
Code d'accès : 165611

1 RÉVÉLATION DE LA SITUATION

PAR LA FAMILLE

- Accueillir et recueillir les éléments (faits, lieux, personnes)
- Mise en place de mesures de protection de l'élève
- Rassurer sur la prise en charge par l'équipe
- Convenir d'un entretien ultérieur pour présenter ce qui est mis en place

PAR L'ÉLÈVE VICTIME

- Accueillir et recueillir les éléments (faits, lieux, élèves intimidateurs, témoins, ou souteneurs pour l'élève cible)
- Mise en place de mesures de protection de l'élève
- Rassurer sur la prise en charge par l'équipe
- Sécuriser l'élève
- Informer les parents

PAR UN ADULTE DE L'ÉCOLE, UN CANAL DE SIGNALEMENT EXTERIEUR (courrier, 3018...)

- Recueillir les éléments (faits, lieux, personnes)
- Mise en place de mesures de protection de l'élève
- Informer les parents

Dans tous les cas : ne pas hésiter à contacter la circonscription (IEN, CPC référente Phare) pour échanges, conseils.

Lors des rencontres avec les parents : écouter, rassurer, expliquer → [faire alliance](#) (cf. zoom p.2).

2 SI LA SITUATION N'EST PAS RÉVÉLÉE PAR L'ÉLÈVE CIBLE

Rencontrer l'élève cible, en présence ou non des parents (informés de l'entrevue), selon la situation et l'élève.

- Accueillir et recueillir les éléments (faits, lieux, personnes)
- Rassurer sur la prise en charge et sur le fait que l'on croit l'élève
- Identifier les élèves intimidateurs, témoins ou soutenant pour l'élève cible

3 ÉVALUATION DE LA SITUATION EN ÉQUIPE

Appui possible de l'équipe ressource de circonscription si besoin.

Situation à évocation de harcèlement confirmée → mise en place de la MPP (Méthode de Préoccupation Partagée)

rédaction du fait d'établissement, courrier et protocole interne — cf. [fiche mémorandum](#)



[Ouvrir le mémorandum](#)

- Préparer les entretiens** : établir la liste des élèves à voir (intimidateur(s), témoin(s), élève(s) soutien) ; désigner les adultes de l'école qui mèneront les entretiens ; bâtir le calendrier sur les deux semaines à venir (≈ 3 séries d'entretiens).
- Rencontrer les parents de l'élève CIBLE uniquement** : présenter la MPP, le protocole de sécurité mis en place si nécessaire, convenir d'un rendez-vous « bilan » sous 2 à 3 semaines max.
- Assurer les entretiens** prévus au calendrier — cf. doc [« Aide à la prise en charge d'une situation à évocation de harcèlement »](#) (points de vigilance en zoom p.2).
- À la fin de la MPP** : rencontrer l'élève cible pour évaluer l'évolution de la situation.
- Puis rencontrer les parents** et faire le point sur la situation — cf. protocole MPP.

→ **Si la MPP n'est pas mise en place**

Un courrier sera transmis aux familles sur les mesures toutefois mises en place et l'attention portée à la situation de leur enfant.
cf. [fiche mémorandum](#)

Zooms pratiques

L'ENTRETIEN AVEC LES PARENTS DE L'ÉLÈVE CIBLE — FAIRE ALLIANCE

6 leviers pour construire une relation de confiance et de coopération avec la famille.



[Ouvrir le schéma complet ↗](#)

1	Annoncer la mise en œuvre d'un protocole national qui a fait ses preuves.	2	Expliquer la démarche dans l'intérêt de l'enfant.
3	Accueillir les émotions, rejoindre la position des parents : reformuler, rassurer.	4	Impliquer les parents pour favoriser la coopération.
5	Contrer avec tact les « tentatives de solution » spontanées des parents.	6	Différer la question de la sanction, sans l'é luder.

POINTS DE VIGILANCE — ENTRETIENS AVEC TÉMOINS / INTIMIDATEURS PRÉSUMÉS (IP)

À observer lors des entretiens individuels de l'étape 3c.

- **Être dans une neutralité bienveillante** — posture du diplomate.
- **Ne pas blâmer.**
- **Ne pas mener l'enquête** — aucune approche accusatoire, écarter si besoin la possibilité de sanction.
- **Ramener les intimidateurs** sur la préoccupation pour l'élève cible.
- **Anticiper le calendrier** pour annoncer les dates des prochains entretiens.
- **Entretiens courts** : 2 à 3 minutes, prise de notes a posteriori.



[Ouvrir l'aide MPP ↗](#)

Ressources de la circonscription (fiches, courriers-types, tableaux de suivi) :

Les documents cités (mémoire, aide à la MPP, grilles de signaux faibles, fiches d'entretien) sont disponibles sur le digipad de la circonscription et sur le site de la circonscription.

Contact : IEN / CPC référente Phare de la circonscription.



Ressources circo
Code d'accès : 165611

CHECK-LIST EXPRESS — à cocher au fil de la prise en charge avec MPP

Pour un suivi rapide d'une situation en cours, étape par étape.

- | | |
|---|--|
| ☐ Éléments recueillis (faits, lieux, personnes) | ☐ Élève sécurisé / rassuré |
| ☐ Parents informés | ☐ Circonscription contactée (IEN / CPC Phare) |
| ☐ Élève cible rencontré (si non révélé par lui) | ☐ Situation évaluée en équipe |
| ☐ MPP déclenchée : fait d'établissement + courrier rédigés | ☐ (a) Liste des élèves + calendrier d'entretiens établis |
| ☐ (b) Parents de l'élève cible rencontrés | ☐ (c) Entretiens menés (intimidateurs / témoins / soutiens) |
| ☐ (d) Bilan avec l'élève cible réalisé | ☐ (e) Bilan avec les parents réalisé |